



# E.S. BRUGES



## *Gymnastique Artistique*

### FORMATIONS

Nous vous informons que toute personne inscrite en formation "CADRE" ou "JUGE", s'engage à participer activement aux actions du Club à savoir :

🕒 Pour les juges : jugement sur deux compétitions officielles sans indemnités.

🕒 Pour les cadres :

📌 La première année : Une aide apportée à un entraîneur sans indemnités

📌 La deuxième année : Une indemnité kilométrique mensuelle

*A défaut, je m'engage à rembourser les frais engagés par le Club.*

Je soussigné(e) ..... certifie avoir lu cette lettre et m'engage à respecter ces conditions.

**Signature du  
Cadre ou Juge**

**Signature des  
Parents si mineur**

**Signature  
Président(e)**

Entente Sportive de Bruges

Stade municipal : Av de Verdun 33520 BRUGES - Tel 09 75 97 62 17 (salle des sports)

Fax : 05.56.16.48.71

Siret 410 868 285 00017

[www.esbrugesgym.fr](http://www.esbrugesgym.fr) ou [contact@esbrugesgym.fr](mailto:contact@esbrugesgym.fr)